



**HAL**  
open science

# La Flore atlantique européenne. Introduction à l'étude du secteur ibéro-atlantique.

Georges Bertrand

► **To cite this version:**

Georges Bertrand. La Flore atlantique européenne. Introduction à l'étude du secteur ibéro-atlantique..  
Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, 1963, pp.79-80. hal-02615397

**HAL Id: hal-02615397**

**<https://univ-tlse2.hal.science/hal-02615397>**

Submitted on 22 May 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Idées neuves sur la végétation atlantique : Pierre Dupont, *La Flore atlantique européenne. Introduction à l'étude du secteur ibéro-atlantique*

Georges Bertrand

---

Citer ce document / Cite this document :

Bertrand Georges. Idées neuves sur la végétation atlantique : Pierre Dupont, *La Flore atlantique européenne. Introduction à l'étude du secteur ibéro-atlantique*. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 34, fascicule 1, 1963. pp. 78-80;

[https://www.persee.fr/doc/rgpso\\_0035-3221\\_1963\\_num\\_34\\_1\\_4757\\_t1\\_0078\\_0000\\_1](https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1963_num_34_1_4757_t1_0078_0000_1)

---

Fichier pdf généré le 05/04/2018

## IDÉES NEUVES SUR LA VÉGÉTATION ATLANTIQUE

Pierre DUPONT, *La Flore atlantique européenne. Introduction à l'étude du secteur ibéro-atlantique*. Thèse Sciences Toulouse, Documents pour les cartes des productions végétales, Toulouse, Faculté des Sciences, Série Europe-Atlantique, Volume I, 1962, 414 p., bibliographie, index, 67 cartes.

M. P. Dupont a consacré sa thèse de doctorat à l'étude d'un problème vaste et délicat : la délimitation floristique et géographique du domaine atlantique européen. Ce sujet avait déjà donné lieu à une abondante production scientifique (Allorge, Braun-Blanquet, Gausson, Troll, Willkomm, etc), mais celle-ci manque d'homogénéité et, dans certains cas, de cohérence. La première cause de confusion, qui a entraîné toutes les autres, tient à l'imprécision du vocabulaire chorologique. Que veut-on dire lorsque l'on parle « d'espèce atlantique » et, à plus forte raison, « d'euatlantique » ou de « subatlantique » ? Chez un botaniste irlandais ou norvégien, ces termes ne recouvrent pas la même réalité floristique que chez un auteur portugais ou polonais. Le premier travail de M. Dupont est de définir rigoureusement ces termes et de substituer au désordre des attributions antérieures une classification à la fois logique et souple. « Il est fondamental, écrit-il, de s'entendre sur une liste de plantes possédant une répartition atlantique ». Le qualificatif d'euatlantique s'applique à « une plante strictement limitée au domaine atlantique ou dépassant légèrement ses limites » ; par exemple, un Ajonc, l'*Ulex Galii*, qui ne pousse que dans les stations de type océanique, ou le *Sarothamnus cantabricus*, endémique des Picos de Europa et des régions voisines. « Une espèce subatlantique est une plante suffisamment répandue dans le domaine atlantique, pouvant s'en éloigner à des distances de l'ordre du millier de kilomètres, devenant de plus en plus rare à mesure que l'on s'en éloigne et localisée alors dans des milieux où se manifeste une influence atlantique atténuée », par exemple la Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*). Enfin, la plupart des spécialistes s'étaient contentés de localisations approximatives sans tenir compte de la fréquence et sans déterminer des aires de répartition. M. Dupont s'est astreint à cartographier le plus grand nombre d'aires possible : il publie dans sa thèse 65 cartes chorologiques. Une bibliographie aussi exhaustive que possible et des herborisations minutieuses dans de larges secteurs de la région étudiée lui ont permis d'examiner et de classer plusieurs centaines de plantes. Ce labeur parfois austère a remis en question un certain nombre de données classiques. Il n'est donc pas étonnant que cette thèse apporte quelques grosses surprises. Sans entrer dans les discussions des spécialistes, on s'en tiendra ici aux seules plantes physionomiques ou caractéristiques d'une formation végétale.

La Lande « atlantique » serait essentiellement formée, pour l'auteur, par des subatlantiques. Les deux plantes les plus répandues, le Genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*) et la Callune (*Calluna vulgaris*) sont, à juste raison, exclues des atlantiques. En effet, la première a été introduite et naturalisée dans toute l'Europe; la deuxième se retrouve partout en Europe centrale et méditerranéenne. Parmi les plus courantes des Ericacées, seule la Bruyère vagabonde (*Erica vagans*) est une eu-atlantique, les autres sont des subatlantiques : la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), la Bruyère ciliée (*Erica ciliaris*), et la Bruyère à 4 angles (*Erica tetralix*). Enfin, la Bruyère à balai (*Erica scoparia*) dépasse largement la limite des subatlantiques. L'Ajone d'Europe ou Ajone landier (*Ulex europaeus*) « plante atlantique par excellence, aux yeux de la majorité », est reléguée parmi les subatlantiques car il a été « partout introduit et naturalisé ».

On retrouve la même rigueur à propos des plantes de sous-bois. Beaucoup d'espèces à aire étendue sont résolument éliminées de la liste des atlantiques : le Lierre grimpant (*Hedera helix*), le Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), l'Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*), aux affinités méditerranéennes, le Buis (*Buxus sempervirens*), et l'Airelle (*Vaccinium myrtillus*), qui est commune à toutes les montagnes d'Europe. L'accord sera beaucoup plus difficile à réaliser à propos du Houx (*Ilex aquifolium*), considéré comme un excellent réactif du climat atlantique. De la même manière, M. Dupont rejette deux Fougères pourtant très caractéristiques des secteurs océaniques : la Blechnum (*Blechnum spicant*) et l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*).

A propos des espèces forestières, on ne retiendra que la question des chênes. M. P. Dupont rattache le Chêne-Liège atlantique (*Quercus suber*) et la Subéraie du Nord de la Péninsule ibérique à l'espèce méditerranéenne. Le Chêne tauzin (*Quercus toza*), atlantique indiscutable en France, paraît totalement détaché des influences océaniques en Espagne du Nord, où ses affinités sont assez nettement montagnardes. Pour l'auteur, ce ne peut donc être un pur atlantique.

Le résultat essentiel de ce travail est de réduire le nombre des espèces atlantiques : 119 euatlantiques certaines, une centaine de douteuses, 106 subatlantiques, plus 31 avec des réserves. On discutera certainement cette rigueur, mais M. Dupont fait remarquer que ces 225 à 350 espèces suffisent à déterminer un ensemble phytogéographique bien individualisé. Il est ainsi amené à en fixer les limites géographiques. « Le monde vraiment atlantique, au point de vue des plantes supérieures, ne dépasse guère le Massif Armoricain, le Pays de Galles, l'Irlande et à la rigueur l'Ouest de l'Ecosse ». Si on ne considère que la partie méridionale de cet ensemble, on note des faits d'une grande portée géographique. Il n'existe pas de domaine botanique pyrénéo-cantabrique comme l'avait suggéré M. Gaussen. Il y a au contraire une coupure floristique majeure entre les Pyrénées, qui se rattachent au secteur franco-atlantique et la Chaîne cantabri-

que, qui s'intègre au secteur ibéro-atlantique. C'est d'ailleurs dans ce dernier secteur que se posent les problèmes les plus neufs : Tauzin indifférent aux influences océaniques, Chêne vert mélangé au Hêtre sur le versant nord, importance des euatlantiques montagnardes et des endémiques, limite floristique brutale correspondant au faite de la chaîne cantabrique. On peut se demander si cette distribution, en apparence aberrante si on la compare au secteur français, n'est pas liée à la position excentrique de l'Espagne du Nord par rapport au reste du domaine atlantique, et aussi par rapport aux grands courants migratoires du Quaternaire. Il ne s'agit donc pas seulement d'une simple question de définition, mais de l'histoire et du dynamisme de la végétation atlantique. Or, l'étude chorologique détachée de toute considération écologique ne peut être qu'une première étape au cours de laquelle on pose plus de problèmes qu'on ne peut en résoudre. Aussi est-ce avec le plus vif intérêt que sera attendue la publication des travaux plus approfondis que l'auteur a consacrés au secteur ibéro-atlantique (Pays basque, Asturies, Galice). On est sûr d'y retrouver les mêmes qualités : rigueur scientifique, fermeté de la pensée et clarté de l'exposition.

G. BERTRAND.

#### RICHESSES ET ESPÉRANCES DU MIDI PYRÉNÉEN

*Richesses et espérances du Midi pyrénéen.* Numéro spécial de Toulouse-Informations édité sous le patronage du Comité industriel d'action économique de la Région de Toulouse par les Editions Larrieu-Bonnell, Toulouse, 1962.

Ce recueil luxueux, mi-officieux mi-publicitaire, a été préparé par les soins du Comité industriel de la Région de Toulouse, présidé par M. Jacques de Nervo. Préfacé par les plus hautes autorités régionales, il se propose, comme l'écrivent en introduction les éditeurs, sinon de réaliser une synthèse, du moins d'offrir une vue d'ensemble du « Midi pyrénéen », c'est-à-dire des huit départements de la région Midi-Pyrénées plus trois départements voisins : Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales et Aude.

Les aspects industriels de la région sont présentés d'abord, et de façon plus détaillée que les autres activités, comme il est normal dans un recueil patroné par un Comité industriel. Voici les sources d'énergie, caractérisées par le déclin des houillères, le plafonnement des ressources hydroélectriques et le récent essor du gaz naturel. La région ne consomme que la moitié de l'électricité qu'elle produit et sensiblement moins de la moitié de son gaz naturel : le Midi pyrénéen est exportateur d'énergie. C'est que les matières premières d'origine